

68509

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE

E/CN.14/INR/47
5 décembre 1963

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Comité permanent de l'industrie,
des ressources naturelles et des transports
Deuxième session
Addis-Abéba, 3-13 décembre 1963

DECLARATION DE M. A.F. EWING, DIRECTEUR
DE LA DIVISION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
A LA SEANCE D'OUVERTURE DE LA DEUXIEME SESSION

DECLARATION DE M. A.F. EWING, DIRECTEUR
DE LA DIVISION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
A LA SEANCE D'OUVERTURE DE LA DEUXIEME SESSION

Je vous adresse, au nom de M. Robert Gardiner, Secrétaire exécutif, des vœux chaleureux de bienvenue. M. Gardiner vient d'assister à un certain nombre de conférences de première importance, entre autres à la réunion du Comité permanent du commerce de la CEA. Il doit rentrer demain à Addis-Abéba et je sais qu'il sera heureux de vous rencontrer. Nous aurons également le privilège de recevoir M. Abdel Rahman, Commissaire des Nations Unies pour le développement industriel.

Je me permets de présenter à S.E. Li Endalkachew Makonnen, nos sincères remerciements pour les paroles encourageantes et dynamiques qu'il nous a adressées au nom du Gouvernement impérial éthiopien.

Il y a dix-huit mois, l'industrie, les transports et les ressources naturelles étaient encore la Cendrillon de la famille de la CEA. La première réunion de votre Comité a eu lieu il y a presque exactement un an et vous avez alors dressé, à la lumière de notre première étude "Le développement industriel en Afrique", un programme de travail détaillé et ambitieux. Mais vous avez fait plus. Vous avez aussi déterminé une philosophie et une ligne d'action, en convenant en même temps que le moment est venu de faire un pas en avant dans le développement industriel de l'Afrique.

Votre principale tâche au cours de cette deuxième session sera de faire le point de ce qui a été accompli au cours de l'année écoulée et de déterminer les étapes suivantes. Je dirai quelques mots de ce qui a été fait, appellerai votre attention, dans cette perspective, sur les principaux documents qui vous sont présentés et indiquerai ce qui est en cours.

Conformément à vos décisions de l'an dernier, notre programme dans le domaine de l'industrie est axé sur la création de grandes industries stratégiques en vue du développement économique; celles-ci exigeant des marchés dépassant les possibilités des pays pris individuellement et, par conséquent, nécessitant une coordination sous-régionale. Nous abordons ce redoutable problème par deux voies. Tout d'abord au moyen de missions industrielles que nous avons envoyées ou que nous allons envoyer dans trois sous-régions de l'Afrique. Les rapports préliminaires des missions en Afrique de l'ouest et en Afrique de l'est et du centre vous sont soumis cette semaine, et une mission analogue ira en Afrique du nord au début de l'année prochaine. Nous comptons présenter à la Commission lors de sa sixième session les rapports définitifs des deux premières missions et au moins un rapport préliminaire de la troisième. Nous aurons alors couvert la plupart des pays d'Afrique, mais il se pourrait que le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, le Gabon, le Congo(Brazzaville) et le Congo(Léopoldville) jugent souhaitable qu'une mission analogue se rende dans leurs pays ultérieurement. Il s'agit là d'entreprises audacieuses et nous ne nous faisons pas d'illusions sur les difficultés de la mise en oeuvre d'un programme de développement industriel coordonné. Dans ce domaine, l'histoire ne laisse guère de place à l'optimisme. Pourquoi en irait-il autrement en Afrique ? Et pourtant nous pensons qu'il y a lieu d'espérer. La coordination est indispensable si l'on veut une industrialisation effective et rapide. Les erreurs commises par d'autres peuvent instruire l'Afrique. En particulier, la Conférence d'Addis-Abéba a donné une impulsion considérable aux efforts de ce genre. Les gouvernements de l'Afrique de l'ouest, de l'est et du centre ont maintenant devant eux, pour la première fois, croyons-nous, des suggestions concrètes pour un programme coordonné audacieux. Evidemment, ce programme appelle de nombreuses discussions et négociations. C'est aux gouvernements intéressés qu'il appartient de franchir les étapes suivantes mais nous pourrions faire beaucoup, si les gouvernements le désirent, pour donner suite à ces rapports.

L'autre aspect de cette partie de notre programme est constitué par les études approfondies actuellement en cours sur les industries clé; le seul but de ces études est de permettre aux pays intéressés de se réunir pour négocier. Vous avez devant vous le rapport de la Réunion de Monrovia sur la création d'une usine sidérurgique intégrée en Afrique de l'ouest. Les premiers résultats sont encourageants. Des travaux détaillés ont été effectués et nous mettons beaucoup d'espoir dans la seconde réunion qui aura lieu sur ce problème à Niamey en avril prochain; nous espérons alors parvenir à un accord sur l'emplacement de l'usine et sur tous les autres points.

Il existe dans d'autres parties de l'Afrique des possibilités analogues et un des documents qui vous sont présentés sur la situation actuelle et les perspectives de l'industrie sidérurgique en Afrique appelle l'attention sur ce point; le rapport de la mission en Afrique de l'est et du centre traite aussi de la question.

Un autre problème que nous étudions en profondeur est celui des industries chimiques et des engrais. Les rapports des deux missions présentent des propositions concrètes dans ce domaine et il est manifeste que l'Afrique-est en excellente posture pour progresser rapidement dans le domaine des industries chimiques. Nous poursuivons nos études et nous comptons tenir en 1964 une réunion sur les produits chimiques et les engrais en Afrique de l'ouest.

Il y a aussi, comme il ressort également des rapports des missions, de réelles possibilités de progrès dans le domaine des industries mécaniques. Là encore nos études se poursuivent et nous comptons tenir en 1964 une réunion sur les produits chimiques et les engrais en Afrique de l'ouest.

Il y a aussi, comme il ressort également des rapports des missions, de réelles possibilités de progrès dans le domaine des industries mécaniques. Là encore nos études se poursuivent et nous avons en vue une réunion au début de 1965, peut-être sur une base régionale.

Notre enquête sur le marché africain des textiles et sur les immenses possibilités de développer la production de ces articles est avancée et une réunion, également sur une base régionale, est prévue pour 1964.

Je voudrais signaler à votre attention deux autres questions dont vous aurez à discuter et sur lesquelles des documents ont été préparés. L'une est la question de la législation des investissements industriels sur laquelle nous avons fait une étude de base qui contient des suggestions pour des travaux ultérieurs. L'autre est celle de la recherche et de la formation industrielles, vaste domaine où nous unissons nos efforts à ceux du Centre de développement industriel et des institutions spécialisées intéressées, en particulier l'UNESCO et l'OIT. Là encore nous avons présenté des propositions à votre examen.

Pour 1964 et le début de 1965, deux autres réunions sont prévues, l'une et l'autre en coopération avec le Centre de développement industriel. La première, un cycle d'études sur les zones industrielles, l'autre sur la programmation industrielle. Des cycles d'études sur ces deux sujets ont été réunis avec succès dans d'autres régions et nous chercherons à profiter de l'expérience ainsi acquise.

Pour en venir maintenant à l'énergie électrique et aux ressources naturelles, le rapport de la première Conférence africaine sur l'énergie électrique est devant vous. Cette réunion a été extrêmement encourageante tant par le nombre des participants que par l'animation et le caractère pratique des débats. Un programme de travail vaste mais, croyons-nous, réaliste a été établi. Nous nous proposons, si le Comité donne son accord, de réunir une conférence analogue au début de 1965 sur le pétrole et le gaz naturel.

La première Conférence cartographique régionale pour l'Afrique a eu lieu cette année et a aussi réuni un grand nombre de participants. Nous avons créé au sein du secrétariat un service de la cartographie qui fonctionne. Des services analogues ont été créés pour les minéraux et l'hydrologie; nous entendons les développer aussi rapidement que les

moyens disponibles le permettront; parmi d'autres fonctions, les services fournissent des avis consultatifs. Nous sommes en mesure de donner des conseils sur le maintien ou l'extension des activités de recherche dans ces deux domaines; l'accent est mis principalement sur le développement des abondantes ressources minérales de l'Afrique et sur l'utilisation et le développement des eaux de surface et des eaux souterraines. Un cycle d'études sur les eaux souterraines est prévu pour 1964. Nous commençons également à participer au développement des fleuves et des bassins fluviaux internationaux.

Le troisième domaine de votre ressort est celui des transports. Deux faits importants ont marqué l'année écoulée: la conclusion des accords avec l'OACI et l'UIT sur le développement coordonné des transports aériens d'une part et des communications d'autre part. Un certain nombre d'études spécifiques en matière de transport ont été effectuées. Notre effort principal s'applique à une étude importante des problèmes du développement des transports à laquelle nous travaillons sur une base sous-régionale. Là encore, nous insistons non pas sur les aspects théoriques mais sur l'établissement de propositions concrètes à l'intention des gouvernements intéressés, qui visent au développement coordonné des moyens de transport; la coordination recherchée devant s'opérer à la fois entre les modes de transports et entre les pays. Une réunion sur les transports en Afrique de l'ouest est prévue pour le milieu de 1964 et une autre pour l'Afrique de l'est et du centre à la fin de la même année. Une étude des transports transsahariens est aussi à mentionner dans ce domaine. Nous espérons que nos travaux seront assez avancés pour que nous puissions convoquer une réunion des pays intéressés au milieu de 1964 au plus tard.

J'ai déjà fait allusion à nos services consultatifs; nous les remplissons principalement par l'intermédiaire des conseillers régionaux qui nous sont attachés et dont les concours sont rémunérés par le Programme d'assistance technique des Nations Unies. Nous espérons et nous pensons que les gouvernements seront désireux de faire de plus en plus appel aux services d'une équipe de spécialistes que nous sommes en train de renforcer. Nous disposons

déjà de conseillers en ressources minérales, en ressources hydrauliques, en cartographie, en transport et nous comptons obtenir d'autres concours en 1964 de façon à couvrir également l'industrie et l'énergie électrique.

Il paraît opportun de mentionner ici la construction et les matériaux de construction. Je ne fais pas allusion à nos travaux sur l'habitat, la construction et l'aménagement puisque, vous le savez, il y a un Comité permanent distinct pour ce domaine. Mais nous disposons aussi de conseillers régionaux susceptibles d'apporter leur concours, entre autres, dans le domaine de la construction et des matériaux de construction.

Il est un autre aspect de nos travaux que je voudrais mentionner car il est d'une importance croissante. Pratiquement tous les programmes régionaux relevant du Programme d'assistance technique des Nations Unies sont maintenant administrés par la CEA. Nous aidons de plus en plus activement les gouvernements à planifier et exécuter leurs programmes et jouons un rôle analogue en ce qui concerne les activités du Fonds spécial des Nations Unies.

Je vous ai donné, dans un résumé nécessairement bref, une idée de ce que nous avons effectué et de nos plans pour l'année à venir; tout cela découle des décisions que vous avez déjà prises. Nous pensons que nous avons maintenant conçu et mis en train un programme de travail dans le domaine qui est du ressort de votre Comité. Nous avons aussi développé la division du secrétariat qui a pour rôle de vous servir. Nous savons bien tout ce qui reste à faire; nous savons aussi que notre contribution ne peut être que limitée si nos moyens ne sont pas augmentés. Par ailleurs, de nouvelles perspectives ont été ouvertes au cours de l'année écoulée grâce à la coopération de plus en plus intime que nous avons eu la bonne fortune de pouvoir établir avec le Centre de développement industriel des Nations Unies et les institutions spécialisées qui ont, chacune dans sa spécialité, un rôle important à jouer dans cet effort commun.

Permettez-moi, au nom du Secrétaire exécutif et de tous mes collègues directement intéressés à notre travail, de souhaiter plein succès à cette réunion.